

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2109

Cession patrimoniale de biens mobiliers de la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon pour l'année 2016

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 6 JUIN 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2109 - CESSION PATRIMONIALE DE BIENS MOBILIERS DE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON POUR L'ANNEE 2016 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre du fonctionnement de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, la Ville de Lyon possède un parc instrumental pour l'Orchestre national de Lyon.

Afin de favoriser le renouvellement de ce parc instrumental, certains instruments de musique qui ne sont plus utilisés par les musiciens de l'Orchestre national de Lyon sont susceptibles d'être cédés à titre onéreux.

Aussi, pour l'année 2016, les deux contrebasses suivantes, qui ne sont plus utilisées par les musiciens de l'orchestre sont susceptibles d'être cédées.

La description des instruments et les valeurs estimées par l'assureur spécialisé de la Ville de Lyon sont indiquées ci-après :

- une Contrebasse à 4 cordes de marque Pöllmann fabriquée en 1969 acquise par l'Orchestre national de Lyon en 1972, pour un montant de cession de 6 583 € HT soit 7 900 € TTC ;
- une Contrebasse à 4 cordes rouge de marque J. Mentec, pour un montant de cession de 6 666,67 € HT soit 8 000 € TTC.

M. Pedro Felipe RESTREPO-NICHOLLS, résidant 136 cours Albert Thomas à Lyon 8<sup>e</sup> souhaite se porter acquéreur de la contrebasse à 4 cordes de marque Pöllmann fabriquée en 1969 pour un montant de 6 583 € HT majoré de la TVA au taux de 20 % soit un montant de 7 900 € TTC.

La contrebasse à 4 cordes de marque J. Mentec sera quant à elle cédée via la plateforme Agorastore.

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

1- Les deux contrebasses sont réformées et cédées à titre onéreux pour les montants suivants :

- 6 583 € HT, pour la contrebasse à 4 cordes de marque Pöllmann ;
- 6 666.67 € HT minimum pour la contrebasse à 4 cordes rouge de marque J. Mentec.

2- M. le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à cette décision.

3- Les recettes correspondantes sont inscrites sur le budget annexe 07, au chapitre 77.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN